



# Info PROTECTION

Février 2017

## MISE À JOUR EN VACCINATION

### VACCINATION CONTRE LES HÉPATITES

- Vaccination contre l'hépatite A : modification apportée pour les jeunes de 1 à 19 ans en bonne santé

Dorénavant, une seule dose est considérée suffisante pour conférer une protection à long terme chez ces jeunes.

Chez les personnes âgées de moins de 20 ans infectées par le VIH, immuno-supprimées ou atteintes d'une maladie chronique hépatique ou rénale et chez les receveurs d'organes, il est indiqué d'administrer une dose de rappel.

- Vaccin contre l'hépatite B administré seul : modification apportée pour les jeunes de 1 à 19 ans en bonne santé

Dorénavant, deux doses à 6 mois d'intervalle sont considérées suffisantes pour conférer une protection à long terme à ces jeunes.

Se référer au Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) pour adapter le calendrier de vaccination selon les conditions médicales ou les habitudes de vie.

- Vaccin contre les hépatites A et B : modification apportée pour les jeunes de 1 à 19 ans en bonne santé

Dorénavant, deux doses à 6 mois d'intervalle sont considérées suffisantes pour conférer une protection à long terme à ces jeunes.

Se référer au PIQ pour adapter le calendrier de vaccination selon les conditions médicales ou les habitudes de vie.

Source : Protocole d'immunisation Québec : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/html/web/Piq.htm>

### VACCINATION CONTRE LES VPH

- Vaccination des garçons en 4<sup>e</sup> année du primaire

En septembre 2016, le programme de vaccination gratuite contre les VPH a été modifié pour y inclure la vaccination des garçons en 4<sup>e</sup> année du primaire. La protection conférée par le vaccin est maximale à la préadolescence. Ainsi les garçons sont vaccinés en 4<sup>e</sup> année du primaire dans une perspective d'équité et afin d'assurer une meilleure protection de tous les hommes contre le VPH. Le vaccin est administré gratuitement en milieu scolaire.

- Autres groupes masculins ciblés par la vaccination gratuite

En dehors du milieu scolaire, le vaccin est donné gratuitement uniquement aux hommes âgés de 9 à 26 ans immunosupprimés ou infectés par le VIH, ainsi qu'aux hommes de 26 ans et moins ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH).

Pour vous abonner aux mises à jour en vaccination, inscrivez-vous en allant sur la page suivante :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/abonnement/?l=piq>

## Calendrier de vaccination contre le VPH

Cervarix, Gardasil et Gardasil 9 <sup>(1)</sup> Calendrier pour les personnes âgées de 9 à 17 ans <sup>(2)</sup>		
Dose	Intervalle	Posologie
1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>	----- 6 mois ou plus après la 1 <sup>re</sup> dose <sup>(3)(4)</sup>	Le contenu du format unidose Le contenu du format unidose

(1) Les vaccins Gardasil et Gardasil 9 sont les seuls vaccins contre les VPH indiqués chez les garçons et les hommes.  
 (2) Les jeunes qui ont reçu une dose de vaccin VPH avant l'âge de 18 ans devraient recevoir une seule dose additionnelle pour compléter le calendrier même s'ils sont âgés de 18 ans ou plus lors de la 2<sup>e</sup> dose.  
 (3) Pour les jeunes immunosupprimés ou infectés par le VIH, utiliser le calendrier à 3 doses à 0, 6 et 12 mois pour ceux âgés de 9 à 13 ans et le calendrier à 3 doses à 0, 2 et 6 mois pour les plus âgés.  
 (4) L'intervalle minimal est de 6 mois moins 2 semaines.

Source : Protocole d'immunisation du Québec.

Pour plus d'informations : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/vaccination-immunisation>

## CONTRÔLE DES MALADIES INFECTIEUSES

### VIRUS ZIKA : LE RISQUE EST ENCORE BIEN RÉEL!

Bien que le nombre de cas d'infection à virus Zika soit à la baisse en Amérique, le risque de contracter la maladie lors de voyage dans les caraïbes et en Amérique du sud est encore bien réel et les dangers pour le fœtus ne font plus de doute.

- Liste des pays touchés par la transmission du virus : [http://www.who.int/emergencies/zika-virus/situation-report/Table1\\_10112016.pdf?ua=1](http://www.who.int/emergencies/zika-virus/situation-report/Table1_10112016.pdf?ua=1)
- Secteurs à risque aux États-Unis : <https://www.cdc.gov/zika/intheus/maps-zika-us.html>
- Recommandations de l'Agence de santé publique du Canada pour les voyageurs : <https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/152>
- Recommandations du CHU Ste-Justine sur la prise en charge des femmes enceintes potentiellement exposées, consulter le lien suivant : [http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/zika/zika\\_chu.pdf](http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/zika/zika_chu.pdf)

### LA COQUELUCHE EN OUTAOUAIS

#### ■ Situation actuelle : augmentation des cas

En 2016, 35 cas de coqueluche ont été déclarés à la Direction de santé publique (DSPU) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, comparativement à 10 cas déclarés en 2015.

#### ■ Diagnostic clinique

1. Phase catarrhale (1 à 2 semaines) : malaises, anorexie, rhinorrhée, larmolement et/ou toux non productive.
2. Phase paroxystique (1 à 6 semaines, parfois plus). Toux caractéristique : toux paroxystique, toux avec chant du coq inspiratoire; toux se terminant par des vomissements, des haut-le-cœur ou de l'apnée. Chez les nourrissons, l'apnée est souvent le premier symptôme et la toux peut être très légère et même absente.
3. Phase de convalescence (2 à 6 semaines, parfois plus). Résolution graduelle des symptômes.

#### ■ Diagnostic de laboratoire

TAAN sur un prélèvement nasopharyngé.

### ■ Mesures de prévention et de contrôle de la transmission :

1. Exclure le cas qui fréquente un milieu de garde à l'enfance, une école ou tout autre milieu où peuvent se trouver des femmes enceintes en fin de grossesse.. L'exclusion doit être maintenue jusqu'à la situation, parmi les suivantes, qui se présente en premier :
  - ⇒ jusqu'à 5 jours après le début d'une antibiothérapie; ou
  - ⇒ jusqu'à 3 semaines suivant l'apparition de la toux (paroxystique ou non); ou
  - ⇒ jusqu'à ce que la toux ait disparu.
2. Offrir la prophylaxie à toute la maisonnée si le début de l'exposition dans la maisonnée remonte à 21 jours ou moins, et si au sein de cette maisonnée on retrouve :
  - ⇒ Un enfant de moins de 6 mois;
  - ⇒ Un enfant âgé entre 6 et 11 mois mais n'ayant pas reçu ses trois de vaccin contre la coqueluche;
  - ⇒ Une femme enceinte à 4 semaines ou moins de la date prévue d'accouchement.
3. Déclarer le cas à la Direction de santé publique.

### ■ Vaccination

Le vaccin contre la coqueluche fait partie des vaccins administrés à 2, 4, 6 et 18 mois, entre 4 et 6 ans et entre 14 et 16 ans. De plus, une dose de vaccin contre la coqueluche doit être donnée à toute personne ne l'ayant pas reçu à l'âge adulte. L'intervalle recommandé à respecter est de 10 ans depuis la dose du composant coqueluche reçue à l'adolescence, le cas échéant.

## LA SYPHILIS EN AUGMENTATION IMPORTANTE

- Situation actuelle : augmentation du nombre de cas de sypphilis infectieuse en Outaouais et de sypphilis congénitale au Québec. **En 2016, l'Outaouais a enregistré 29 cas de sypphilis infectieuse, soit trois fois plus qu'en 2015. Au cours de la même période, la province a enregistré 3 cas de sypphilis congénitale, alors que cette condition était rare au Québec depuis de nombreuses années.**
- Chez la femme enceinte, répéter le test de dépistage de la sypphilis vers la 28<sup>e</sup> semaine en présence de facteurs de risque d'ITSS, notamment un nouveau partenaire dans la dernière année ou un partenaire présentant des facteurs de risque.
- Rechercher la sypphilis infectieuse chez toute personne présentant des facteurs de risque, en particulier chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH), même en l'absence de signes et symptômes.

Les facteurs de risque d'ITSS en général et chez la femme enceinte en particulier sont disponibles ici : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-308-03W.pdf>

#### Coordonnées de la Direction de santé publique

Numéro de téléphone (jour) : **819 966-6484**

Numéro de téléphone (soir, fin de semaine et jour férié) : **819 966-6200** (standard de l'hôpital de Hull) demander le médecin de garde en santé publique-maladies infectieuses

Numéro de télécopieur du service des Maladies infectieuses : **819 770-3307**

Site Internet : <http://santepublique-outaouais.qc.ca>